



11/05/2024 - COURSE DE COTE DU RY DES GLANDS REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

- Le 30/03/ 2023 :** Parution du règlement particulier.
- Le 2 /05/ 2024 à 20h00 :** Clôture des inscriptions à droits simples.
- Le VENDREDI 10/05/ 2024**
- De 14h00 à 20h00 :** Vérifications sportives et techniques.
- Le SAMEDI 11/05/ 2024**
- À 08h00 :** Clôture des inscriptions à droits majorés.
- De 08h00 à 12h00 :** Essais officiels chronométrés.
- à 13h00 :** Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
- à 13h00 :** Début des montées de course.
- A l'arrivée du dernier concurrent : Affichage du Classement Provisoire
Ouverture du délai de réclamation
Remise des prix.
- 30' après affichage du classement provisoire : Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le CMP CHINY organise le SAMEDI 11 /05/2024 la Course de côte Nationale « Open » du RY DES GLANDS
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : TBA

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
- Mr. LEJEUNE GUY
Rue de la gare 27 à B – 6810 IZEL
Tél. : + 32 (0) 061/32.81.39
E-mail : cmpchiny@outlook.be
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
- Mr Restiaux fabienne
Rue de la gare 27 à B -6810 IZEL
Tél. : + 32 061/32.81.39
Email : cmpchiny@outlook.be05
- A partir du 09/05 /2024 à 12 h00 :
- Adresse : Les Glaumonts 93. À B -6922 Halma
Tél. : + 32 (0) 479/61.85.47

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS JULES	- lic. 2357
Responsable de la Sécurité :	LEJEUNE GUY	- lic. 902447
Starter :	DELAUNOIS ALAIN	- lic. 2666
Secrétaire de l'épreuve :	RESTIAUX FABIENNE	- lic. 3779
Responsable des relations Concurrents :	à déterminer	- lic. xxxx
Médecin chef :	Dr.	- lic. xxxx
<u>Commissaires sportifs</u>		
Président de collègue :	DHONDT JAN	- lic. 2385
Membre :	NOTERMANS LILIANE	- lic. 1136
Membre :		- lic. ASAF
<u>Délégués techniques</u>		
Chef de file :	MOSBEUX JEAN-GUY	- lic. 3412
Membre :	JANSSEN STANY	- lic. 1749

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au conteneur du secrétariat sur le parking de l'hôtel du RY DES GLANDS

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2024 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2024 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2024 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2024 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de les Glaumont 93 à Hamaide 116/119, qui présente les caractéristiques suivantes :

Longueur de la côte : 3980 mètres

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2024 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **02 /05 /2024 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 08/05/ 2024 à 09h00**.

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2024)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2024)

8.1. 170,00 EUR. Avec la publicité facultative de l'organisateur.

220,00 EUR. Sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE72 7320 0663 1316 de L'asbl CMP CHINY 2024 avec la mention «CC. Nationale du RY des glands 2024 » et ce, pour le **02/05/2024 au plus tard**.

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes :

- obligatoire (numéro de départ) : + TECHNIQUE DU FROID srl

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le vendredi 10 /05/2024 de 14h00 à 18h00 et seront situées au conteneur du secrétariat sur le parking de l'hôtel du RY des glands

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le vendredi 10/05/2024 de 14h00 à 20h00 et seront situées aux parcs des coureurs au départ (les Glaumonts)

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu : parc des coureurs au départ (les Glaumonts)

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé au parc des coureurs (les Glaumonts)

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués :

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge : Coupe
- 1^{er} pilote étranger : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant : sur le parking de l'hôtel au chapiteau au plus tard 60'après l'affichage des classements officiels finaux....

